

Devenir acteur PRAP IBC*

Formation initiale

* Prévention des risques liés à l'activité physique industrie bâtiment commerce

Objectifs de la formation

La formation d'acteur PRAP vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et humaines, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir selon le document de référence INRS « Version 7 - 09/2018 ».



Durée :

2 jours de formation
(14 heures)

Effectif :

De 4 à 10 participants

Horaires :

8h-12h
et 13h-16h

Lieu :

Dans nos locaux pour
une formation inter
entreprise
Dans vos locaux pour
une session intra
entreprise

Contact :

Guillaume DERULLE
0696 710 367

PUBLIC

Tout personnels
d'entreprises,
d'associations ou de
structures publiques

PRE REQUIS

Aucun pré requis
n'est demandé

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Evaluation continue
certificative. A l'issue
de cette évaluation, un
certificat de acteur
prévention sera délivré
au candidat qui a
participé à l'ensemble
de la formation et fait
l'objet d'une évaluation
favorable.
Valable 24 mois.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques sous forme d'exposés suivis d'échange

Mises en situations pédagogiques

Etude de cas à partir des situations professionnelles
vécues

Exercices pratiques adaptés en sous groupes